

## Cuisinière ou cuisinier en cafétéria scolaire

Vous êtes une cuisinière ou un cuisinier à la recherche d'un emploi en restauration permettant la conciliation avec votre vie familiale? Vous êtes travaillant, rigoureux et avez de l'expérience dans la gestion d'une cuisine? Vos compétences pourraient être mises à profit dans nos cafétérias scolaires!

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) recherche des cuisinières ou cuisiniers, afin de pourvoir des affectations temporaires dans plusieurs établissements scolaires.

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine ([carte des territoires](#)). Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire-primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employées et employés dont 8 000 enseignantes et enseignants mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez le [témoignage de notre ambassadrice Martine](#) !

Être cuisinière ou cuisinier au CSSDM, c'est :

- Être au cœur de la communauté montréalaise
- Contribuer au succès scolaire des élèves en leur préparant des repas santé
- Idéal pour la conciliation travail-famille ou pour être jumeler à un deuxième emploi
- Bénéficier de salaires et d'avantages enviables
  - ✓ Un salaire horaire variant entre **23,98\$** et **27,58\$**
  - ✓ Fonds de pension public très intéressant
  - ✓ Assurances collectives\*
  - ✓ Travailler de jour du lundi au vendredi
  - ✓ Avoir congé durant les fêtes (2 semaines) et durant la relâche (1 semaine)
  - ✓ Travail saisonnier (fin août à début juin)
  - ✓ Rabais pour les employés (activités physiques, transport, téléphonie, lunetterie, informatique, lecture, etc.)

\*Des conditions reliées à la convention collective s'appliquent

**Plus particulièrement, la cuisinière ou le cuisinier est responsable de :**

- Coordonner les activités de toutes les personnes salariées affectées à la cuisine.
- Assurer la gestion de la cuisine : budget, prix et approvisionnement.
- Préparer et cuisine les mets selon le menu établi.
- Effectuer un contrôle rationnel de la distribution des aliments et un inventaire périodique des approvisionnements.

- Voir à l'entraînement du personnel moins expérimenté.
- Accomplir toute autre tâche connexe.

### Qualifications\*

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en cuisine.
- Avoir une (1) année d'expérience pertinente.
- Détenir l'attestation en hygiène et salubrité du MAPAQ.

\* Pour les diplômes obtenus à l'étranger, l'évaluation comparative reconnue de vos études hors Québec est impérativement requise.

### Atouts

- Expérience pertinente avec une caisse enregistreuse ainsi qu'en cuisine.
- Expérience dans le domaine de l'alimentation.
- Aptitude à utiliser les outils informatiques.

### Profil recherché (compétences)

- Bonne communication orale
- Bonne gestion des priorités
- Aptitude marquée pour le travail équipe
- Maîtrise le calcul mental (dépôt bancaire, gestion d'inventaire, approvisionnement)
- Autonomie et débrouillardise

### Le savez-vous ?

- **Vous êtes étudiante ou étudiant dans un domaine d'études qualifiant pour le CSSDM et vous recherchez un stage ?** Le CSSDM accueille chaque année de nombreux stagiaires qui bénéficient d'expériences enrichissantes et d'apprentissages de qualité dans nos milieux. Informez-vous [ici](#).

Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.

### Conditions de travail et rémunération :

Taux horaire variant entre **23,98\$** et **27,58\$**

Horaire garanti de 20 heures par semaine du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> juin si les conditions de disponibilité suivantes sont remplies :

- Disponibilité à travailler du lundi au vendredi entre 6h30 et 13h30 (horaire variable selon les écoles).
- Disponibilité à se déplacer dans n'importe quelle cafétéria des cinq territoires du CSSDM.

Selon l'école, **vous pourriez travailler plus d'heures** avant ou après l'horaire de travail.

Pour postuler, cliquer [ici](#) !

Le CSSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Cependant, nous ne communiquons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

*Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.*

*Le personnel du CSSDM est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligatoire pour l'ensemble du personnel du CSSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).*